



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 26-29 novembre 2018

Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 7 novembre 2018	WFP/EB.2/2018/8-A/7
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays – Népal (2019-2023)

Durée	Janvier 2019–décembre 2023
Coût total pour le PAM	126 000 000 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

En dépit des progrès significatifs de la lutte contre la pauvreté enregistrés au Népal depuis 20 ans, l'exclusion géographique et socioéconomique reste un frein pour les groupes défavorisés. Une longue période de transition politique, qui a vu 27 gouvernements se succéder en 28 ans, et la fréquence des catastrophes naturelles n'ont pas permis d'atteindre les objectifs de développement durable. Un examen stratégique Faim zéro réalisé en 2017 et 2018 a mis en évidence la gravité de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition et abouti à la formulation de recommandations pour y faire face.

La Constitution népalaise de 2015 a restructuré le pays en une République démocratique fédérale, marquant le début d'une ère nouvelle et offrant une possibilité de progresser sur la voie de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le droit à l'alimentation de tous les citoyens est inscrit dans la loi éponyme. Le but est d'inclure les cibles de l'objectif de développement durable 2 dans les politiques et budgets nationaux et dans les plans infranationaux et d'améliorer ainsi la cohérence des mesures prises dans les secteurs concernés.

Le plan stratégique de pays élaboré par le PAM est en phase avec les recommandations formulées à l'issue de l'examen stratégique Faim zéro pour éliminer la faim d'ici à 2030; il a été élaboré en

Coordonnateurs responsables:

M. D. Kaatrud
Directeur régional
Asie et Pacifique
courriel: david.kaatrud@wfp.org

Mme P. Bradford
Directrice de pays
courriel: pippa.bradford@wfp.org

tenant compte de la nouvelle structure fédérale et du droit constitutionnel à la nourriture. Ce plan stratégique de pays comporte cinq effets directs stratégiques corrélés axés sur les objectifs de développement durable 2 et 17:

- *Effet direct stratégique 1:* Les populations népalaises victimes de catastrophes naturelles et d'autres chocs ont rapidement accès à une alimentation adéquate et adaptée sur le plan nutritionnel pendant et après la survenue de l'événement.
- *Effet direct stratégique 2:* D'ici à 2025, la nutrition des personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées s'améliore au cours des étapes essentielles de la vie.
- *Effet direct stratégique 3:* D'ici à 2030, la sécurité alimentaire des communautés vulnérables des zones reculées où sévit l'insécurité alimentaire et leur résilience face aux chocs d'ordre climatique et autre s'améliorent.
- *Effet direct stratégique 4:* D'ici à 2023, le Gouvernement dispose de capacités renforcées pour fournir des services essentiels en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et faire face aux crises.
- *Effet direct stratégique 5:* D'ici à 2023, les efforts mis en œuvre par le Gouvernement pour éliminer la faim à l'horizon 2030 sont soutenus par un ensemble inclusif et cohérent de politiques à tous les niveaux de l'administration.

Le plan stratégique de pays appuie l'action que mène le Gouvernement pour atteindre les objectifs de développement durables. Le PAM espère pouvoir passer de la mise en œuvre directe de programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition à une assistance technique plus spécialisée au Gouvernement et aux programmes nationaux. Compte tenu de la vulnérabilité du Népal face aux catastrophes naturelles, la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise seront un axe privilégié de l'action du PAM; l'effet direct stratégique 1 ne nécessite actuellement aucune activité spécifique, mais figure dans le plan afin de prévoir les interventions futures, si nécessaire. Le Ministère des femmes, des enfants et des personnes âgées a été consulté en ce qui concerne l'appui à fournir en faveur de l'autonomisation des femmes dans le cadre des interventions relevant de l'objectif de développement durable 2.

Le plan stratégique de pays s'appuie sur l'examen stratégique Faim zéro et est conforme au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2018–2022 élaboré pour le Népal, à la stratégie nationale de développement agricole 2015–2035, au plan d'action national Faim zéro 2016–2025, à la phase II du plan multisectoriel pour la nutrition 2018–2022, au plan de développement du secteur de l'éducation 2016–2023 et au 14^{ème} plan triennal de développement, qui couvre la période 2017–2019.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Népal (2019–2023) (WFP/EB.2/2018/8-A/7/DRAFT), pour un coût total pour le PAM de 126 000 000 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1. Contexte national

1. La transformation politique de vaste ampleur du pays et les élections de 2017 laissent présager un changement sans précédent au Népal. La Constitution nationale de 2015 introduisait une nouvelle structure administrative à l'échelon fédéral, provincial et municipal. La stabilité politique tant attendue qui en résulte ouvre de vastes perspectives en matière de développement durable.
2. Le Népal a considérablement réduit la pauvreté ces dernières décennies: la proportion de ménages pauvres est tombée de 46 pour cent en 1996 à 15 pour cent en 2011¹, et la consommation alimentaire des 40 pour cent de Népalais les plus pauvres a progressé à un rythme deux fois plus rapide que celle des 60 pour cent les mieux lotis. L'exclusion géographique et socioéconomique reste néanmoins un frein pour les groupes défavorisés, notamment des femmes.
3. À la suite de l'insurrection maoïste violente du milieu des années 1990, le Népal s'est engagé dans un processus de rédaction d'une nouvelle constitution qui a duré 10 ans et a instauré une république fédérale. Les élections tenues en 2017 ont porté au pouvoir un Gouvernement élu par la majorité pour un mandat de cinq ans, un tiers des sièges au Parlement étant réservé aux femmes. Jamais durant ces dernières décennies une telle occasion ne s'était présentée de progresser vers l'objectif Faim zéro.
4. En raison de la topographie très accidentée du pays, 43 pour cent seulement des Népalais ont accès à des routes asphaltées, ce qui limite leur accès aux marchés et aux services sociaux et accentue l'exclusion sociale et l'inégalité, facteurs majeurs d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier pour les femmes. Il en résulte aussi une insécurité alimentaire dans les zones montagneuses, où 60 pour cent des ménages sont exposés à l'insécurité alimentaire, contre une moyenne nationale de 50 pour cent.
5. Le Népal est l'un des 10 pays au monde les plus exposés aux catastrophes naturelles, que ce soit du point de vue de la mortalité, du coût ou du nombre de catastrophes². De l'avis des sismologues, le risque de tremblement de terre de magnitude encore supérieure à celle du séisme de 2015 est élevé. Le risque d'inondation et de glissement de terrain a augmenté sous l'effet du changement climatique. La hausse des températures, l'irrégularité des pluies, le retrait des glaciers et le déficit de fonte des neiges³ ont des répercussions pour les régions montagneuses et les populations vulnérables qui en pâtissent de manière disproportionnée du fait de l'exclusion sociale et de l'inégalité⁴. Le PAM est récemment intervenu dans le cadre de quatre situations d'urgence non corrélées qui ont touché 2,7 millions de personnes.
6. L'émigration en quête de travail est une stratégie importante de survie. Compte tenu de sa dépendance à l'égard des remises de fonds, qui représentent 30 pour cent du produit intérieur brut consacré à la réduction de la pauvreté et au développement économique, le Népal est à la merci des fluctuations de la valeur des monnaies. Ces dernières années,

¹ Le recul de la pauvreté a concerné de la même manière différents types de ménages, notamment ceux dirigés par une femme et ceux dirigés par un homme.

² Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes, D. Guha-Sapir, P Hoyois et R. Below. 2016. *Annual Disaster Statistical Review 2015: the numbers and trends*. Voir https://www.cred.be/sites/default/files/ADSR_2015.pdf.

³ Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. 2007. *Background Paper: Impacts, vulnerability and adaptation to climate change in Asia*. Voir https://unfccc.int/sites/default/files/unfccc_asian_workshop_background_paper.pdf.

⁴ Les indicateurs de la vulnérabilité sont notamment le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique, la caste, la religion et l'isolement. Groupe d'action sur l'exclusion sociale. 2015. *Towards more inclusive disaster relief in Nepal*. Voir http://www.np.undp.org/content/dam/nepal/docs/generic/GESIpourcent20frameworkpourcent20Report_Final_2017.pdf.

l'émigration masculine massive a entraîné une augmentation importante du nombre de femmes travaillant dans le secteur agricole.

7. Les femmes, qui représentent désormais 70 pour cent de la main-d'œuvre agricole, doivent surmonter de nombreux obstacles, notamment l'insuffisance de l'accès à la terre, aux services de vulgarisation, aux services financiers et aux marchés. Bien que le Gouvernement privilégie l'autonomie des femmes dans son plan d'action national 2016-2025, les inégalités entre les sexes demeurent. En raison de leur faible niveau d'alphabétisation et d'instruction, les femmes rurales ne sont pas à même de faire valoir leurs droits⁵; l'interdiction d'instruire les filles et des coutumes telles que le mariage précoce n'ont pas encore disparu⁶.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

8. Ayant enregistré des progrès sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en s'engageant en faveur de la nutrition dans le cadre du mouvement Renforcer la nutrition, le Gouvernement a pris des mesures cruciales pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), notamment en les inscrivant dans ses plans et programmes nationaux, en élaborant un plan d'action national Défi Faim zéro pour la période 2016–2025 et un plan d'action national en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Un examen national volontaire réalisé en 2017 a recensé d'autres possibilités de progrès au regard des ODD.

Accès à l'alimentation

9. Avec le recul de la dénutrition, l'indice de la faim dans le monde pour le Népal s'est amélioré, passant de 36,8 en 2000 à 21,95 en 2016, tout comme l'apport énergétique du régime alimentaire. Toutefois, 38 pour cent de la population ne consomme pas l'apport calorique minimal recommandé et 2 millions de personnes sont sous-alimentées⁷. En 2017, le ménage népalais moyen consacrait la moitié de son revenu à la nourriture. Des facteurs tels que le sexe, la caste, l'appartenance ethnique, la localisation, les catastrophes et le niveau de revenu influent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, nécessitant une approche nuancée et ciblée de la lutte contre la faim.

Mettre fin à la malnutrition

10. Entre 1996 et 2016, la prévalence du retard de croissance des enfants de moins de 5 ans a diminué de 57 pour cent à 36 pour cent, celle de l'émaciation de 15 pour cent à 10 pour cent et celle de l'insuffisance pondérale de 42 pour cent à 27 pour cent. Des politiques multisectorielles intégrées ont permis d'améliorer les services de santé et de nutrition dans les écoles, mais la prévalence de l'émaciation et du retard de croissance reste un problème majeur de santé publique au regard des normes fixées par l'Organisation mondiale de la Santé.
11. Le document principal de planification destiné à améliorer la nutrition maternelle et infantile est le plan multisectoriel pour la nutrition, phase II, (MSNP II) 2018–2022, qui entend faire reculer la prévalence du retard de croissance à 24 pour cent d'ici à 2025. À l'heure actuelle, 32 pour cent seulement des filles et des garçons⁸ ont un régime alimentaire minimal acceptable et les carences en micronutriments sont un problème courant.

⁵ En milieu urbain, 96 pour cent des hommes et 91 pour cent des femmes sont alphabétisés mais en milieu rural, ces taux sont de 92 pour cent pour les hommes et de 76 pour cent pour les femmes.

⁶ 27 pour cent des filles se marient avant l'âge de 18 ans et 10 pour cent sont mariées dès l'âge de 15 ans.

⁷ Il n'existe pas de données ventilées par sexe.

⁸ Il n'existe pas de données ventilées par sexe.

12. Les taux d'anémie progressent, notamment chez les nourrissons, les enfants ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes⁹. L'anémie touche 50 pour cent des enfants de moins de 5 ans, 69 pour cent de ceux de moins de 2 ans et 40 pour cent des femmes entre 15 et 49 ans. Une supplémentation en acide folique et en fer est distribuée pendant la grossesse mais les grossesses à risque, l'ankylostomiase et l'inobservance de la supplémentation du régime alimentaire en fer contribuent à la progression de ce taux chez les filles et les femmes enceintes et allaitantes. La mortalité néonatale est élevée, avec 21 décès pour 1 000 naissances vivantes, le faible poids à la naissance mettant en évidence l'insuffisance de l'accès à des aliments nutritifs pendant la grossesse¹⁰. Les membres de la caste des Dalit, en particulier les femmes, sont souvent exposés à la discrimination en matière d'accès aux services de santé.

Productivité et revenus des petits exploitants

13. La production vivrière est la principale source de nourriture. Les paysans du Terai, notamment les femmes, étaient dans le temps ceux qui produisaient le plus de cultures vivrières, dont une partie était importée. Ces dernières années, les partenaires de développement ont fourni un appui à divers groupes de la population pour produire des cultures de grande valeur. L'agriculture représente 30 pour cent du produit intérieur brut et emploie 51,8 pour cent de la main-d'œuvre masculine et 74,5 pour cent de la main-d'œuvre féminine. La stratégie nationale de développement agricole 2015–2035 a pour but d'accélérer la croissance de ce secteur, mais doit encore être adaptée au système fédéral.

Systèmes alimentaires durables

14. Le sous-développement de la voirie népalaise restreint l'accès des producteurs agricoles aux marchés et aggrave les problèmes d'entreposage après récolte ainsi que d'approvisionnement. En haute montagne, où les routes sont en mauvais état, ce sont des mulets et des porteurs qui transportent les aliments, ce qui en augmente le coût dans une proportion de 300 pour cent. De nombreuses agricultrices risquent d'être confrontées à la violence quand elles parcourent de longues distances pour se rendre aux marchés et accéder aux services essentiels. Le travail domestique non rémunéré des femmes et leurs activités de soins sont un pilier important des systèmes alimentaires.

Environnement macroéconomique

15. L'économie du Népal est liée aux marchés indiens et chinois, mais les taux d'investissement étranger direct y sont parmi les plus faibles au monde¹¹. Les femmes n'ont toujours pas accès à des emplois rémunérés et, quand elles arrivent à trouver du travail, ont souvent un salaire inférieur à celui des hommes mais la plupart du temps travaillent dans le secteur informel sans être payées¹².
16. Les séismes et les glissements de terrain de 2015 ont emporté 9 000 vies et endommagé des biens d'une valeur de 5,2 milliards de dollars, montant qui représente un quart du produit intérieur brut de 2014. Les inondations annuelles de grande ampleur sont de plus en plus fréquentes et constituent des chocs importants pour l'économie, contribuant à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Celles de 2017 ont frappé 1 million de personnes en Asie du Sud, surtout les femmes et les groupes marginalisés.

⁹ Enquête démographique et sanitaire nationale de 2016.

¹⁰ Ministère de la santé et de la population, 2017.

¹¹ Banque mondiale, bureau du Népal, 2018.

¹² Les femmes gagnent entre la moitié et les deux tiers de ce que gagnent les hommes. Banque mondiale, 2017.

Principaux liens intersectoriels

17. Le PAM a conscience que l'ODD 2 doit aller de pair avec l'ODD 5. Pour ce qui est de l'indice d'inégalité entre les sexes, le Népal se classe pour 2015 au 115^{ème} rang sur 188 pays. La coutume oblige souvent les femmes à manger après le reste de la famille, et leur apport en nutriments est en conséquence carencé. Il s'agit là d'un obstacle à l'accès des femmes à l'alimentation, qui s'ajoute à leur accès limité à l'éducation, à la terre et aux autres ressources.
18. Conformément à l'ODD 8, l'accélération du développement économique est une priorité du Gouvernement pour que le Népal ne compte plus au nombre des pays les moins avancés d'ici à 2022 et qu'il rejoigne les pays à revenu intermédiaire d'ici à 2030.
19. Pour ce qui est de l'ODD 13, les zones montagneuses fournissent 40 pour cent des biens et des services dans le monde, et pourtant la moitié des personnes souffrant de faim chronique vivent dans les six pays de l'Hindou Kush et de l'Himalaya, notamment au Népal. Le changement climatique influe déjà sur la sécurité alimentaire des ménages dans certaines régions du Népal et pourrait avoir à terme des effets préjudiciables sur l'économie nationale¹³. Les communautés agricoles des régions de haute montagne, de moyenne montagne et du Terai sont particulièrement exposées aux conditions climatiques difficiles. Les femmes et les filles des zones reculées doivent parcourir de longues distances pour aller chercher l'eau. Les efforts déployés par le PAM pour atténuer les effets préjudiciables du changement climatique sur les communautés seront conformes à la politique népalaise relative au changement climatique et à la politique environnementale du PAM de 2017.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

20. Le Gouvernement s'est doté de politiques et d'instruments encadrant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais n'a pas encore éliminé les difficultés qu'il rencontre de longue date pour les traduire en prestations de services. La décentralisation des politiques et des services relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans le cadre du système fédéral est un défi majeur qu'il lui faut relever.
21. La réduction de la dénutrition masque souvent des disparités entre les divers groupes de la population. Le MSNP II a recensé les secteurs d'intervention et les groupes prioritaires devant bénéficier d'un appui nutritionnel, mais il n'existe encore aucun moyen de surmonter les obstacles à la nutrition correcte de groupes ciblés, notamment les adolescentes et les femmes enceintes et allaitantes, et aucun système permettant d'exécuter les interventions de manière économique.
22. Pour les femmes et les filles des minorités ethniques et pour les groupes de basse caste, la pauvreté et l'exclusion sociale sont particulièrement marquées. Les personnes lesbiennes, homosexuelles, bisexuelles, transgenre et intersexe ainsi que les personnes handicapées doivent aussi affronter un risque accru d'exclusion, de violence sexuelle et sexiste et d'autres menaces. Le fait d'atteindre les cibles de l'ODD 2 créera les conditions propices à l'autonomisation des femmes et à la transformation des relations entre les sexes grâce aux perspectives de développement qui en découleront.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

23. Le Gouvernement a pour but principal d'institutionnaliser le système fédéral; la restructuration est en cours dans tous les secteurs, et des politiques et cadres nationaux sont en place pour donner la priorité à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En application du droit fondamental à l'alimentation, le système national de protection sociale,

¹³ Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes, 2017.

qui inclut un programme de repas scolaires utilisant la production locale, veille à ce qu'aucun enfant ne souffre de la faim. Pourtant, la mise en place d'un environnement porteur cohérent, qui englobe des engagements et une coordination, de solides capacités, des systèmes efficaces de suivi des données et l'obligation de rendre des comptes, est une gageure considérable.

24. L'amélioration de la vie des femmes et des filles et leur inclusion dans la société seront cruciales pour le développement du Népal. La Commission nationale des femmes a désormais un statut constitutionnel et tous les programmes et politiques de développement prennent en compte la problématique hommes-femmes; une part de 22 pour cent du budget national est consacrée aux programmes axés sur cette problématique.
25. La politique et le plan d'action nationaux de 2006 sur le handicap encouragent l'inclusion en recourant à des mesures telles que des quotas dans les programmes publics de formation, l'éducation et la construction inclusives dans les écoles, des interventions dans les domaines de la santé et de la nutrition ainsi que la mise en place de coordonnateurs au sein des ministères. Toutefois, les personnes handicapées ne sont pas nécessairement au courant de l'existence des services disponibles dans les centres de santé ou ne peuvent pas s'y rendre; rares sont donc celles qui peuvent en bénéficier¹⁴.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

26. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2018–2022 privilégie quatre axes d'intervention: croissance économique durable et inclusive; développement social; résilience, réduction des risques de catastrophe et changement climatique; et gouvernance, état de droit et droits de l'homme. L'équipe des Nations Unies dans le pays applique le principe de l'Unité dans l'action pour assurer la cohérence et la coordination de ses activités en regroupant les compétences et les ressources diverses des institutions des Nations Unies intervenant au Népal.
27. Une enquête réalisée en 2017 dans le cadre de l'élaboration du PNUAD a montré que le développement économique de l'agriculture était prioritaire pour les citoyens népalais¹⁵. Les obstacles signalés étaient notamment le manque de capital, de voies d'accès et de compétences techniques.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

28. En 2017, le PAM a réalisé des analyses de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des femmes, des filles et des personnes appartenant à des groupes sociaux exclus ou vulnérables¹⁶, à partir desquelles il a défini les activités du plan stratégique de pays (PSP) susceptibles de résoudre les problèmes que rencontrent ces groupes. Le PAM s'est servi du profil de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale pour l'action humanitaire et la réduction des risques de catastrophe élaboré par ONU-Femmes et le Ministère des femmes, des enfants et des personnes âgées¹⁷. Il effectuera de telles analyses dans toutes ses nouvelles zones d'intervention. Dans le cadre du projet d'émancipation économique des femmes rurales, la participation active des femmes aux groupes a montré qu'elles avaient de solides capacités d'encadrement et

¹⁴ Profil de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale au Népal, ONU-Femmes, 2017.

¹⁵ *Inter-Agency Common Feedback Project*, enquête PNUAD, 2017.

¹⁶ Analyse de l'égalité des sexes, de l'inclusion sociale et de l'alimentation et de la nutrition, 2018; utilisée pour préparer le PSP et pour aider le Centre de développement des ressources humaines au Népal.

¹⁷ Avec des contributions du groupe spécial de l'équipe de pays des Nations Unies chargé des interventions intersectorielles concernant la problématique hommes-femmes dans l'action humanitaire.

contesté le rôle dévolu aux femmes et la discrimination dont souffraient certaines castes au sein de la société rurale.

29. Un examen réalisé en 2017 des interventions nutritionnelles du PAM au Népal a également contribué à l'élaboration du PSP. Les principales recommandations portaient notamment sur la priorité à accorder aux programmes de santé et de nutrition maternelles et infantiles (SNMI), la collecte de nouveaux éléments factuels pour élaborer des méthodes d'amélioration des régimes alimentaires et l'examen des stratégies de communication visant à faire évoluer la société et les comportements en matière de nutrition. D'autres recommandations portaient sur la promotion de l'enrichissement du riz, l'évaluation de l'incidence des interventions ayant des objectifs nutritionnels sur les écoliers bénéficiaires et l'amélioration des modalités d'enregistrement des mesures anthropométriques. Les enseignements tirés des interventions menées à la suite du séisme de 2015 et de l'inondation de 2017 ont amené à procéder à un examen technique des interventions d'urgence standard en matière de nutrition, et le PAM entend aussi tirer des enseignements des activités d'élevage du projet Faim zéro de Saemaul, qui est financé par l'Agence de coopération internationale de la République de Corée, pour sensibiliser davantage les populations rurales pauvres à la nutrition.

2.2 Potentialités pour le PAM

30. La stabilité politique et la décentralisation sont une occasion sans précédent pour les organismes de développement. Le programme relatif au droit à l'alimentation offre au PAM une possibilité d'aider les collectivités locales en appuyant les services de nutrition et le programme national de repas scolaires. L'examen stratégique Faim zéro a montré que le PAM pourrait aider le Gouvernement plus efficacement en tenant compte des aspects sécurité alimentaire et nutrition dans les politiques et les services. Le PAM a consulté en 2017 ses partenaires du Gouvernement et des organismes de développement aux échelons national et infranational, conformément aux recommandations formulées lors de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays 200319 réalisée en 2016.
31. Le PAM aidera le Gouvernement et les partenaires nationaux à atteindre les ODD 2 et 5 en adoptant une démarche multisectorielle mettant à profit la possibilité de création d'une structure de gouvernance pour le droit à l'alimentation, conformément à la Loi relative au droit à l'alimentation, au cours de la période d'exécution du PSP.
32. L'adaptation au changement climatique bénéficiera du Fonds pour l'adaptation et du Fonds vert pour le climat, conformément à la politique népalaise relative au changement climatique, au programme d'action national pour l'adaptation et au cadre national relatif aux plans d'action locaux pour l'adaptation. Les communautés vulnérables seront épaulées moyennant le renforcement de leurs actifs et de leurs moyens d'existence et la diversification de la production agricole afin de les rendre plus résilientes face aux effets du changement climatique. Les interventions dans le domaine de l'adaptation seront conformes à la politique environnementale du PAM de 2017.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

33. Le présent PSP repositionnera le PAM dans de nouveaux domaines d'action privilégiés, de façon à démarrer la transition entre l'assistance directe et l'appui technique en faveur du renforcement des institutions existantes et de la mise en place de nouvelles institutions. L'appui fourni dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise demeurera un domaine d'action privilégié.

34. L'appui visant à renforcer la cohérence des politiques (cible 14 de l'ODD 17) constitue un changement stratégique; le PAM aidera le Gouvernement à intégrer des aspects se rapportant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les politiques et les structures de gouvernance du système fédéral.
35. Le PSP d'une durée de cinq ans a été conçu en adéquation avec le PNUAD, la stratégie nationale de développement agricole 2015–2035, le plan d'action national Faim zéro 2016–2025, le MSNP II, le plan de développement du secteur de l'éducation 2016–2023, le projet de cadre national de protection sociale 2011–2021, la politique nationale relative à la problématique hommes-femmes, la loi de 2007 sur la réduction des risques de catastrophe et leur gestion et le 14^{ème} plan triennal de développement, qui couvre la période 2017–2019.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les populations népalaises victimes de catastrophes naturelles et d'autres chocs ont rapidement accès à une alimentation adéquate et adaptée sur le plan nutritionnel pendant et après la survenue de l'événement

36. L'effet direct stratégique 1 sera utilisé en cas de catastrophe pour épauler les secours d'urgence mis en œuvre par le Gouvernement, à la fois pour répondre aux besoins immédiats des populations sinistrées et pour les aider à réparer des actifs communautaires indispensables. En situation d'urgence, le Ministère de l'intérieur lance les secours, organise des abris temporaires et répond aux besoins humanitaires immédiats, avec l'aide, entre autres, des forces armées népalaises. Le PAM et ses partenaires locaux fourniront aux sinistrés des vivres et des transferts de type monétaire, assortis ou non de conditions, en fonction de leurs besoins et du fonctionnement local des marchés et des autres services; pour contribuer à la prévention de la malnutrition des principaux groupes vulnérables, le PAM exécutera des interventions nutritionnelles d'urgence en complément du MSNP II et en assurera la coordination avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Des interventions tenant compte de la problématique hommes-femmes seront mises en œuvre avec les partenaires nationaux de façon à être le plus efficaces possible. Cet effet direct stratégique est lié à l'effet direct stratégique 4, au titre duquel le suivi et l'analyse de la sécurité alimentaire (activité 7) permettront de recenser les populations exposées à l'insécurité alimentaire et vulnérables qu'il faudra cibler et les systèmes d'alerte rapide (activité 6) qui seront un dispositif essentiel de réduction des risques. Du SuperCereal et du riz enrichi seront prépositionnés pour être distribués aux populations ciblées en situation de vulnérabilité nutritionnelle en cas d'urgence. Les activités relevant de l'effet direct stratégique 5 contribueront à promouvoir la reconnaissance du droit constitutionnel à la nourriture par les instances fédérales et locales, et donc à la mise en place d'un solide cadre d'action global qui régénèrera les systèmes alimentaires locaux, rendant les communautés plus résilientes.
37. L'effet direct stratégique 1 concerne également le troisième axe d'intervention du PNUAD – résilience, réduction des risques de catastrophe et changement climatique – la cible 1 de l'ODD 2 et le résultat stratégique 1. En cas de catastrophe de vaste ampleur, cet effet direct stratégique pourrait servir à déclarer une intervention de niveau 3. Le PAM va préparer une version révisée du PSP qui proposera d'ajouter un effet direct stratégique de plus relatif aux services communs tels que les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies et à l'activation du module de la logistique et des télécommunications d'urgence.

Domaines d'action privilégiés

38. Cet effet direct stratégique est centré sur les interventions face à une crise.

Produits escomptés

39. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les personnes touchées par une catastrophe ont accès à la nourriture et peuvent ainsi subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.
 - Les personnes touchées par une catastrophe ont accès à des aliments nutritifs spécialisés et à des services nutritionnels, et peuvent ainsi subvenir à leurs besoins nutritionnels et prévenir la malnutrition.
 - Les personnes touchées par une catastrophe bénéficient d'un appui pour réparer leurs actifs et rétablir leurs moyens d'existence.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire aux personnes ciblées qui ont subi un choc, sous forme de vivres et de transferts de type monétaire et d'aliments nutritifs spécialisés, ainsi que de services s'y rapportant, en vue de traiter et de prévenir la malnutrition des enfants de 6 à 59 mois, et des filles et des femmes enceintes et allaitantes

40. Les personnes touchées par une catastrophe et d'autres chocs recevront dans les meilleurs délais une assistance alimentaire et nutritionnelle adéquate. Cette assistance sera initialement non assortie de conditions, mais le PAM établira dès que possible une série de conditions afin de répondre aux besoins à court terme, tout en appuyant la remise en état d'actifs communautaires essentiels. Les transferts de type monétaire seront utilisés s'il y a lieu, en s'appuyant sur des études de marchés, et seront liés aux dispositifs de protection sociale déjà en place. Une analyse de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale et des mécanismes de remontée de l'information des bénéficiaires seront prévus dans le cadre des programmes d'assistance alimentaire. Des conseils et une éducation concernant la nutrition seront dispensés par le PAM et ses partenaires en même temps que des services nutritionnels d'urgence à l'intention des aidants, en contournant les normes sociales discriminatoires fondées sur le sexe ou autres. Les partenaires nationaux seront notamment le Ministère de l'intérieur, le Ministère de la santé et de la population, le Ministère des affaires fédérales et de l'administration générale, le Ministère de l'agriculture, de la gestion des terres et des coopératives, la Société népalaise de la Croix-Rouge et la communauté locale des organisations non gouvernementales (ONG).

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2025, la nutrition des personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées s'améliore au cours des étapes essentielles de la vie

41. Les activités correspondant à cet effet direct stratégique appuieront la décentralisation du dispositif national de protection sociale, qui englobe le programme de SNMI et le programme national de repas scolaires, pour l'adapter au système fédéral¹⁸. Cet effet direct stratégique contribuera au deuxième axe d'intervention du PNUAD, à la cible 2 de l'ODD 2 et au résultat stratégique 2, en recourant à une approche multisectorielle pour améliorer la nutrition, la santé et l'hygiène, les soins de santé, l'éducation, l'autonomisation des femmes, et en lançant des programmes nationaux d'enrichissement du riz. Les activités relatives à la cohérence des politiques (effet direct stratégique 5) aideront à inscrire le droit constitutionnel à l'alimentation dans les politiques des collectivités locales et à améliorer l'interface entre les programmes de protection sociale. Le PAM appuiera les filles et les femmes enceintes et allaitantes, les enfants de 6 à 23 mois et les écoliers dans les régions où les niveaux d'insécurité alimentaire ou de malnutrition sont élevés. Ces activités sont intégrées au cadre national de protection sociale, au MSNP II et au plan de développement du secteur de l'éducation.

¹⁸ Annexe IV: Contribution du PAM au cadre de protection sociale du Népal.

Domaines d'action privilégiés

42. Cet effet direct stratégique est centré sur les causes profondes.

Produits escomptés

43. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les populations ciblées, qui incluent les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les écoliers, bénéficient d'un ensemble intégré de mesures d'assistance pour prévenir la malnutrition et améliorer leur régime alimentaire.
- Les populations ciblées des zones exposées à l'insécurité alimentaire bénéficient de services sociaux à dimension nutritionnelle, réactifs en cas de choc et propres à transformer les relations hommes-femmes, fournis par un dispositif national renforcé de protection sociale.
- Les personnes bénéficiant du programme national de filets de protection sociale reçoivent du riz enrichi après récolte.

Activités essentielles

Activité 2: Contribuer au renforcement des filets de protection sociale nationaux à dimension nutritionnelle et propres à transformer les relations hommes-femmes pour les populations vulnérables et fournir des aliments nutritifs spécialisés, une assistance technique, des moyens logistiques et des services de communication visant à faire évoluer la société et les comportements en vue de prévenir la malnutrition

Activité 3: Fournir dans les zones où l'insécurité alimentaire est chronique un ensemble de services de repas scolaires et de santé ayant une dimension nutritionnelle et susceptibles de faire évoluer les relations entre les sexes, et renforcer les capacités du Gouvernement pour qu'il puisse intégrer le programme national de repas scolaires dans le dispositif national de protection sociale

Activité 4: Fournir un appui technique au Gouvernement en vue de l'élaboration d'un cadre général applicable à l'enrichissement du riz et d'un système d'approvisionnement des filets de protection sociale

44. L'activité 2 renforcera le programme de SNMI, un filet de protection sociale essentiel pour les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de 6 à 23 mois vivant dans des zones reculées du pays. Le programme de SNMI réactif en cas de choc appuiera les interventions menées lors d'une catastrophe au titre de l'effet direct stratégique 1 en fournissant des stocks d'urgence d'aliments nutritifs spécialisés destinés à des activités nutritionnelles ciblées. Le suivi de la sécurité alimentaire qui sera mis en place au titre de l'effet direct stratégique 4 dans les zones exposées à la sécheresse et dans les districts reculés couverts par le programme de SNMI alertera rapidement quant à l'insécurité alimentaire des ménages.

45. Le PAM et le Ministère de la santé et de la population vont passer en revue les stratégies de communication destinées à faire évoluer la société et les comportements afin de déterminer les méthodes interactives adaptées à la diversité des populations montagnardes¹⁹; ils tiendront compte de l'expérience acquise grâce la méthode utilisée dans le cadre du projet de Suaahara pour faire évoluer les comportements²⁰. Cette méthode d'apprentissage et d'action participative collective des femmes sera examinée. Les modalités les plus adaptées de participation des 52 000 femmes népalaises qui sont agents bénévoles de santé communautaire seront retenues pour améliorer la communication visant à faire évoluer la

¹⁹ University College, Londres. 2017. *A nutrition strategy review for WFP Nepal*. Londres.

²⁰ Voir: <https://www.usaid.gov/nepal/fact-sheets/suaahara-project-good-nutrition>.

- société et les comportements, et pour promouvoir la consommation d'aliments nutritifs disponibles localement à un prix abordable, notamment les cultures vivrières abandonnées ou sous-utilisées comme le millet et le haricot mungo²¹. Un plan élaboré avec le Ministère de la santé et de la population guidera la décentralisation des activités de SNMI. Les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, notamment les contrôles de la qualité des aliments et le suivi technique, devraient être administrées par les collectivités locales à l'horizon 2023. Le PAM coordonnera ses activités avec celles du projet de Suaahara pour en maximiser la complémentarité dans les différentes régions du pays.
46. Le PAM aidera le Ministère de la santé et de la population à réaliser une analyse en vue de combler le déficit en nutriments, laquelle servira à élaborer des stratégies nationales et locales pour éliminer les facteurs qui font obstacle à un apport adéquat en nutriments²². Les résultats de l'analyse serviront à informer les parties prenantes du MSNP II pour qu'elles élaborent des stratégies plus efficaces pour encourager la bonne nutrition des ménages, subvenir aux besoins en nutriments des groupes vulnérables et trouver de nouvelles approches et de nouveaux partenariats pour relier les divers investissements.
47. Pour ce qui est de l'activité 3, le PAM maintiendra son partenariat avec le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie et avec le Ministère de la santé et de la population dans le but de renforcer les activités sanitaires et nutritionnelles à l'école dans le cadre du programme national de repas scolaires, un filet de sécurité nutritionnelle d'importance majeure pour les enfants scolarisés de la maternelle à la huitième année du cycle primaire. Comme cela se passe pour les systèmes de distribution du PAM après une catastrophe, le programme national de repas scolaires pourrait devenir un filet de protection sociale réactif en cas de choc fournissant des aliments aux enfants scolarisés lors des phases initiales du redressement après une catastrophe, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent. Le PAM aidera le Gouvernement, au moyen d'une assistance opérationnelle et technique, à définir une modalité de transfert adaptée aux activités de repas scolaires (soit distribution de vivres, soit transfert de type monétaire, soit une combinaison des deux), qui soit compatible avec les politiques, les capacités, les besoins et les ressources dont disposent les structures décentralisées de gouvernance de l'éducation récemment mises en place. Cet appui comprendra également un ensemble de mesures nutritionnelles à l'école en lien avec la production locale pour le programme public de repas scolaires basé sur des transferts de type monétaire ainsi que des directives relatives à chacune des modalités de transfert, au ciblage des bénéficiaires et au développement des capacités des dispositifs institutionnels.
48. Le PAM soutiendra également le développement des programmes de lecture précoce et d'apprentissage à dimension nutritionnelle. Il faudra à cette fin élaborer du matériel de communication visant à faire évoluer la société et les comportements axé sur la problématique hommes-femmes et le contenu de l'apprentissage en ligne en vue d'améliorer les connaissances concernant la santé, la nutrition et les aliments nutritifs traditionnels locaux. Le PAM, Save the Children et l'UNICEF vont recenser les écoles ayant besoin d'un appui. Les programmes d'éducation sur l'eau et l'assainissement au service de la santé aborderont par le biais des clubs scolaires des thèmes tels que le mariage des enfants, l'hygiène menstruelle et le tabou du *chaupadi*²³.

²¹ Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes. 2017. *Tapping the Potential of Neglected and Underutilized Food Crops for Sustainable Nutrition Security in the Mountains of Pakistan and Nepal*. <http://www.mdpi.com/2071-1050/9/2/291/htm>

²² Une approche efficiente consiste à mettre fin aux mariages et aux grossesses précoces, ce qui réduira les coûts inhérents à l'action de garantir un apport alimentaire adéquat.

²³ La coutume du *chaupadi* ou exil menstruel des femmes a été interdite par la Cour suprême en 2005 au motif qu'elle portait atteinte aux droits de la personne et est devenue un délit en droit népalais en 2017.

49. Le PAM accompagnera l'adaptation du programme national de repas scolaires au système fédéral moyennant la décentralisation des responsabilités aux municipalités, dans l'optique de sa prise en charge par le pays. Un plan élaboré avec le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie prévoit de passer de l'assistance fournie sous forme de vivres à des transferts de type monétaire dans les écoles bénéficiant d'un appui du PAM dans quatre districts entre 2021 et 2023. Comme le recommandait l'évaluation à mi-parcours réalisée en 2016 du programme national de repas scolaires, le programme national de repas scolaires basé sur des transferts de type monétaire n'utilisera que des aliments achetés localement. Le PAM continuera d'élaborer un outil de planification des menus pour que les écoles puissent prévoir des menus équilibrés sur le plan nutritionnel utilisant des ingrédients produits localement, en chiffrant leur coût. Il contribuera également à l'élaboration d'une politique et d'une stratégie nationales relatives à l'alimentation scolaire englobant tout un ensemble de mesures nutritionnelles en lien avec les réseaux d'approvisionnement alimentaires locaux²⁴. Il renforcera ainsi les capacités du Gouvernement pour qu'il assume la charge du programme, comme le recommandait l'évaluation réalisée en 2015 au moyen de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation. À compter de 2023, le PAM envisage d'intensifier les activités de renforcement des capacités dans les six autres districts et de ne plus apporter qu'un soutien limité en nature pour les repas scolaires.
50. L'enrichissement du riz prévu dans le cadre de l'activité 4 deviendra une stratégie nationale de protection sociale, le PAM accompagnant l'élaboration de la politique en la matière pour encourager l'inclusion de riz enrichi localement dans le dispositif d'assistance alimentaire, un moyen de réduire les importations et de garantir un approvisionnement durable. Une étude préliminaire²⁵ de la faisabilité de l'enrichissement du riz produit localement réalisée en 2017 a souligné l'importance de la consommation de riz par habitant, de sa contribution à l'apport calorique et des possibilités qu'il offre de réduire les carences en vitamines et en minéraux. Le Gouvernement considère que l'enrichissement du riz est un moyen sous-utilisé pour s'attaquer à des problèmes tels que le retard de croissance²⁶. Le PAM fournira un appui à la Société népalaise de l'alimentation et au Département des technologies alimentaires et du contrôle qualité des aliments pour intensifier la production de riz enrichi et conclure des contrats avec des entreprises privées de meunerie dans une optique de commercialisation future. L'appui initialement fourni par le PAM inclura l'installation de matériel de meunerie, la formation technique et l'achat du riz enrichi. Ce riz enrichi sera distribué dans les districts où sévit l'insécurité alimentaire dans le cadre des programmes nationaux de filets de protection sociale.

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2030, la sécurité alimentaire des communautés vulnérables des zones reculées où sévit l'insécurité alimentaire et leur résilience face aux chocs d'ordre climatique et autre s'améliorent

51. Les activités liées à l'effet direct stratégique 3 aideront les petits exploitants agricoles, en particulier les femmes, à accéder plus facilement aux infrastructures et à mieux s'adapter au changement climatique. Selon une étude de 2017 sur la voirie, l'accès aux marchés et la sécurité alimentaire des ménages²⁷, la rénovation des routes et des pistes a pour effet d'améliorer les résultats nutritionnels et les moyens d'existence et, a contrario, l'isolement

²⁴ L'analyse de coûts-avantages réalisée en 2017 a conclu que les repas scolaires augmenteront l'espérance de vie des écoliers de 0,88 à 0,98 an et que chaque dollar investi dans l'alimentation scolaire pouvait ajouter 5,2 dollars à l'économie.

²⁵ *Landscape analysis for rice fortification in Nepal*. Gouvernement népalais, octobre 2016.

²⁶ Ministère de la santé et de la population et PAM. 2017. *A landscape analysis for rice fortification in Nepal*. Katmandou. Cette étude a conclu que le moyen le plus adapté d'enrichissement du riz au Népal était l'extrusion à chaud.

²⁷ Shively, G. et Thapa, G. 2017. *Markets, transportation infrastructure food prices in Nepal*. Voir <http://web.ics.purdue.edu/~shivelyg/agec640/ShivelyThapaAJAE15426.pdf>.

est préjudiciable à la sécurité alimentaire des ménages et à leur consommation calorique, se répercute sur la part du budget consacrée à la nourriture et sur la prévalence des aliments de base dans l'alimentation, limite le commerce des produits agricoles et ralentit la croissance des enfants; cette étude fait aussi état d'un recul de la pauvreté de 0,5 pour cent et de 1 pour cent quand on diminue d'une heure le trajet à parcourir pour atteindre une route asphaltée ou un marché, respectivement, ainsi que d'une diminution de 2 pour cent du retard de croissance. Ces résultats laissent à penser que l'amélioration de la voirie devrait aider 10 pour cent des enfants souffrant d'un retard de croissance et 48 pour cent de ceux qui souffrent d'un retard de croissance grave à atteindre des taux de croissance normaux. En incluant le droit constitutionnel à l'alimentation dans les politiques des collectivités locales (effet direct stratégique 5), on améliorera l'accès des communautés rurales aux structures, aux intrants, aux connaissances et aux technologies nécessaires pour mettre en place des systèmes alimentaires améliorés et durables.

52. Les données factuelles disponibles montrent que la mise en place d'infrastructures communautaires résistant aux aléas du climat dans les zones où le PAM améliore l'accès aux marchés créeront des possibilités d'emploi pour les populations pauvres vulnérables exposées à l'insécurité alimentaire, notamment les femmes chefs de famille. Durant les périodes de soudure, ces infrastructures serviront également de filets de protection sociale susceptibles de contribuer à l'amélioration de la nutrition et des moyens d'existence. Des enquêtes réalisées en recourant à des outils tels que la planification des moyens d'existence saisonniers permettront de choisir les programmes multisectoriels complémentaires. Le suivi de la sécurité alimentaire au niveau local (effet direct stratégique 4) améliorera l'échange d'informations et la coordination entre collectivités locales et permettra de mieux comprendre l'insécurité alimentaire saisonnière, et d'affiner le ciblage des activités de création d'actifs. Le PAM examinera également les moyens d'assurer le financement pluriannuel du PSP en recourant à la coopération Sud-Sud.
53. Un appui est prévu au titre de cet effet direct stratégique en faveur du projet en cours, conjointement mis en œuvre par ONU-Femmes, le PAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole, qui entend accélérer l'émancipation économique des femmes rurales. Les premiers résultats positifs, notamment le relèvement des revenus des ménages et la reconnaissance des contributions importantes des femmes, de leur rôle social et de leur statut en justifient la poursuite. Les femmes et les groupes marginalisés seront prioritaires en matière de sécurité nutritionnelle, de création de revenus et d'encadrement afin d'améliorer leur pouvoir de décision au sein tant de leur famille que de leur communauté, tout en veillant à mettre en place un environnement global propice à leur émancipation économique.
54. Cet effet direct stratégique encourage l'adaptation progressive des systèmes de production et des moyens d'existence des petits exploitants conformément au programme d'action national pour l'adaptation au changement climatique, à la politique nationale relative au changement climatique, au cadre national relatif aux plans d'action locaux pour l'adaptation, aux premier et troisième axes d'intervention du PNUAD, à la cible 4 de l'ODD 2 et au résultat stratégique 4.

Domaines d'action privilégiés

55. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

56. Deux produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les communautés reculées en situation d'insécurité alimentaire bénéficieront de routes, de pistes et d'autres infrastructures cruciales qui améliorent leur accès aux marchés des produits agricoles et aux services essentiels.
 - Les communautés vulnérables face aux aléas du climat gèrent mieux leurs moyens d'existence et les ressources naturelles, améliorant ainsi leur capacité d'adaptation et leur sécurité alimentaire.

Activités essentielles

Activité 5: Mettre en place ou améliorer des infrastructures capables de résister aux aléas du climat et renforcer les capacités locales de détection des risques climatiques et de mise en œuvre de stratégies d'adaptation

57. Les administrations municipales, provinciales et fédérales participeront à la planification, à l'exécution et au suivi des actions bénéficiant de l'appui du PAM. Le renforcement de la résilience et l'adaptation au changement climatique seront inscrits dans les plans et budgets des municipalités autonomes dans le cadre du processus d'adaptation des ODD au contexte local. Les principes du PAM en matière de changement climatique, de résilience et d'environnement guideront la prise en compte de considérations sociales et environnementales dans les activités de renforcement de la résilience.
58. Les collectivités locales et les ONG partenaires mettront en œuvre une assistance alimentaire et monétaire pour construire des actifs communautaires, en prévoyant la formation dans le domaine de la gestion des pistes, des systèmes d'irrigation, des ouvrages communautaires d'adduction d'eau et des bâtiments publics. Des entrepreneurs locaux construiront les ponts, les routes et d'autres infrastructures publiques plus complexes, en faisant appel à la main-d'œuvre locale. Les femmes, en particulier, bénéficieront d'une formation dans le domaine de la construction autre que traditionnelle, notamment en maçonnerie. Des toilettes séparées et des espaces pour allaiter seront prévus sur les chantiers.
59. Conformément aux principes du PAM, hommes et femmes recevront des transferts identiques pour le même type de travail. Les projets concernant l'irrigation et l'eau potable seront bénéfiques pour les potagers et les cultures commerciales des femmes et réduiront le temps qu'elles passent à aller chercher l'eau. Les installations communautaires mises en place sur les chantiers pour s'occuper des enfants favoriseront la participation des mères. Les programmes de formation axés sur la création de revenus porteront sur l'adaptation au changement climatique, et hommes et femmes en bénéficieront sur un pied d'égalité; le but du PAM est que plus de 50 pour cent des participants soient des femmes.
60. Le PAM ciblera les zones géographiques où le renforcement de l'accès aux marchés aura un impact à long terme sur l'amélioration des moyens d'existence. Il analysera les niveaux actuels de vulnérabilité dans les zones d'intervention des projets à l'aide de données pertinentes sur des aspects tels que la pauvreté, la localisation des marchés, l'isolement, l'accessibilité et l'historique des glissements de terrain ou des inondations. Le PAM privilégiera par ailleurs la "complémentarité géographique" s'il y a lieu, c'est-à-dire qu'il s'efforcera de lancer des activités sur des sites où d'autres organismes humanitaires sont présents afin de créer des synergies. Il en sera ainsi pour les activités du Fonds vert pour le climat et du projet relatif à l'émancipation économique des femmes rurales dans la Province 2 et dans la zone de Karnali. Les critères de ciblage géographique incluront des indicateurs tels que l'accès aux marchés, aux écoles, aux dispensaires, aux infrastructures d'entreposage des produits agricoles et de transport; il sera tenu compte de la situation de la sécurité alimentaire et du degré d'exposition aux chocs des groupes vulnérables et des

populations touchées vivant dans ces zones²⁸. L'entretien des actifs communautaires sera intégré aux plans périodiques des collectivités locales.

61. Le deuxième produit entend améliorer la résilience climatique des exploitants agricoles en situation de vulnérabilité dans les districts centraux du Teraï de la Province 2, qui inclut le bassin hydrographique de la rivière Koshi et la zone de Karnali à l'ouest du Népal. Des mesures d'adaptation au changement climatique – création d'infrastructures communautaires résistant aux aléas climatiques, amélioration de la transformation et de l'entreposage des denrées alimentaires pour affronter la disette pendant les périodes de soudure, amélioration de la productivité agricole grâce à l'aménagement de terrasses, à la stabilisation des pentes, à la collecte de l'eau et à la plantation d'arbres dans les bassins versants – seront systématiquement intégrées aux cadres directeurs locaux afin d'améliorer la préparation aux chocs climatiques et les dispositifs d'alerte rapide²⁹. Une collaboration étroite avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est prévue pour ce qui est de la mise en œuvre de ces mesures d'adaptation. Afin d'aider à indemniser les pertes dues aux aléas climatiques, la possibilité d'introduire une assurance indexée sur le climat en faveur des petits exploitants agricoles sera étudiée.
62. Les principaux partenaires seront le Ministère de l'intérieur, le Ministère des affaires fédérales et de l'administration générale, le Ministère des forêts et de l'environnement, le Ministère de l'agriculture, de la gestion des terres et des coopératives, le Ministère des femmes, des enfants et des personnes âgées et la Commission nationale de planification.

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2023, le Gouvernement dispose de capacités renforcées pour fournir des services essentiels en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et faire face aux crises

63. Les activités relevant de l'effet direct stratégique 4 vont renforcer les capacités des institutions nationales en matière de coordination logistique et de déploiement rapide dans les zones sinistrées. Compte tenu des activités de préparation menée au cours de la période 2015-2018 et des enseignements tirés des interventions exécutées lors du séisme de 2015 et des inondations de 2017, le PAM aidera les acteurs nationaux à améliorer leurs installations et leur matériel, l'information et la préparation des données, les compétences et la formation, et le renforcement institutionnel. Les activités relevant de cet effet direct appuieront la loi nationale de 2017 sur la réduction et la gestion des risques de catastrophe et contribuera au troisième axe d'intervention du PNUAD, à la cible 9 de l'ODD 17 et au résultat stratégique 5.

Domaines d'action privilégiés

64. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

65. Deux produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
 - Les capacités nationales et infranationales sont renforcées dans les domaines de la logistique et de la préparation aux situations d'urgence pour qu'une assistance efficace, équitable et émancipatrice puisse être fournie en cas de crise.

²⁸ NeKSAP, le système national de surveillance de la sécurité alimentaire, est utilisé par le Ministère du développement de l'agriculture et de l'élevage pour connaître le degré d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité des communautés. Il est déjà intégré aux dispositifs publics et complète des outils du PAM tels que l'analyse intégrée du contexte plus (ICA+).

²⁹ Le PAM utilisera des outils tels que la planification participative à assise communautaire pour planifier et exécuter les programmes futurs concernant la création d'actifs et les moyens d'existence

- Les capacités du Gouvernement sont renforcées en matière d'alerte rapide et de suivi de la sécurité alimentaire pour qu'il puisse fournir des services essentiels en tenant compte de la problématique hommes-femmes et des données factuelles.

Activités essentielles

Activité 6: Renforcer la capacité de préparation, créer des plateformes logistiques et institutionnelles d'urgence et améliorer l'accès aux réserves alimentaires pour permettre au Gouvernement et aux partenaires des organismes humanitaires d'intervenir rapidement en cas de crise

Activité 7: Fournir une assistance technique pour permettre au Gouvernement de renforcer le système de surveillance, d'analyse et d'alerte rapide concernant la sécurité alimentaire et de l'adapter au système fédéral

66. Le PAM appuiera la création d'infrastructures telles que des bases logistiques avancées et des plateformes logistiques mobiles gérées par le pays, le développement des compétences nationales en gestion de la chaîne d'approvisionnement humanitaire moyennant la formation de personnel, ainsi que l'institutionnalisation de cours de formation grâce à la certification, la formation des formateurs, l'élaboration de programmes de cours et l'attribution de ressources³⁰. Il privilégiera les groupes sous-représentés, notamment les femmes, dans les programmes de formation et pour les postes d'encadrement. Toutes les activités seront exécutées dans le cadre de relations étroites de partenariat nouées avec le Ministère de l'intérieur, qui est chargé de la gestion des risques de catastrophe au niveau fédéral, et avec les ministères provinciaux des affaires intérieures et du droit. Le PAM mettra en place des plateformes logistiques, des formations et des systèmes d'alerte rapide, en collaboration étroite avec l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Organisation internationale pour les migrations.
67. Compte tenu des enseignements tirés de l'intervention menée lors du séisme de 2015, l'appui aux projets de cartographie des pistes sera prioritaire afin d'améliorer l'accès des administrations locales aux zones reculées en cas d'urgence. Le système de suivi des produits alimentaires de la Société népalaise de l'alimentation sera amélioré, le système d'entreposage rationalisé, la production de riz enrichi (en rapport avec l'effet direct stratégique 2) encouragée, le personnel chargé de la chaîne d'approvisionnement formé et le processus de déblocage de denrées stockées en faveur des communautés sinistrées optimisé.
68. La zone de regroupement du matériel humanitaire construite en 2015 par le PAM et le Ministère de l'intérieur continuera de faciliter l'entreposage et les services logistiques. Un mécanisme de recouvrement des coûts sera maintenu pour appuyer le prépositionnement de matériel de secours par les organismes d'aide humanitaire, qui seront encouragés à devenir membres du comité directeur de la zone de regroupement. Pendant la durée d'exécution du PSP, le PAM confiera aux autorités nationales la gestion de la zone de regroupement du matériel humanitaire.
69. Les partenaires qui participent au renforcement du système national de surveillance de la sécurité alimentaire (NeKSAP) prévu au titre de l'activité 7 sont le Ministère de l'agriculture, de la gestion des terres et des coopératives et la Commission nationale de planification. Le PAM apportera une assistance technique destinée à intégrer le NeKSAP dans le système fédéral. Il fournira un appui technique en ce qui concerne la stratégie de développement agricole, le MSNP II et le dispositif de suivi des activités relevant de l'ODD 2, notamment en ce qui concerne la télédétection, l'analyse géospatiale, les enquêtes réalisées via les

³⁰ En faveur notamment du personnel de l'administration publique et des ONG, de la Croix-Rouge et des responsables de la gestion des situations d'urgence à l'échelle des districts.

téléphones portables, les prévisions de rendement des récoltes et les prévisions météorologiques, les systèmes d'alerte rapide et l'échange d'informations³¹; et contribuera également au renforcement de la capacité d'estimation des besoins d'urgence et de l'état de préparation, en appliquant sa méthode d'estimation dans les 72 heures. Le PAM poursuivra sa collaboration avec le Bureau central de statistique afin de suivre les effets sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle des ménages et mettra en place des plateformes d'information et des modalités de communication en ligne afin d'optimiser la diffusion et l'utilisation effective de l'information. Le Gouvernement népalais gardera son rôle essentiel de coordination et de définition des orientations stratégiques en ce qui concerne le système national de suivi de la sécurité alimentaire. Le PAM prônera la hiérarchisation des ressources, y compris le personnel technique, pour appuyer la mise en place d'un organe consultatif multipartite de suivi de la sécurité alimentaire.

Effet direct stratégique 5: D'ici à 2023, les efforts mis en œuvre par le Gouvernement pour éliminer la faim à l'horizon 2030 sont soutenus par un ensemble inclusif et cohérent de politiques à tous les niveaux de l'administration

70. Le PAM défendra le droit à l'alimentation, renforcera l'approche multisectorielle retenue pour atteindre l'ODD 2 concernant l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition et aidera à créer les structures de gouvernance de la sécurité alimentaire. Cet effet direct entend aider le Gouvernement, en particulier à l'échelon infranational, à planifier les approches à suivre en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et à faire mieux comprendre ce qu'est la sécurité alimentaire, et à promouvoir l'engagement en sa faveur. Les interfaces existantes du système NeKSAP faciliteront la gestion de la recherche et de l'information concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle sur la base de données factuelles. Le PAM aidera le Ministère des femmes, des enfants et des personnes âgées à faire figurer la nutrition dans la politique nationale sur l'égalité des sexes et à privilégier la sécurité alimentaire dans les sections proposées sur l'autonomisation des femmes et la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes à tous les niveaux de l'administration infranationale.
71. Cet effet direct stratégique représente un passage de l'exécution directe de programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition à une assistance technique plus spécialisée au Gouvernement et contribue au quatrième axe d'intervention du PNUAD, à la cible 14 de l'ODD 17 et au résultat stratégique 6.

Domaines d'action privilégiés

72. Cet effet direct stratégique est centré sur les causes profondes.

Produits escomptés

73. Un produit permettra d'obtenir l'effet direct attendu:
- La sécurité alimentaire et la nutrition sont prises en compte dans les politiques et par les institutions des divers secteurs aux trois niveaux de l'administration afin d'améliorer les politiques, la planification et la réalisation des ODD.

³¹ Commission nationale de planification. 2017. *Sustainable Development Goals: Status and Roadmap: 2016–2030*. Voir https://www.npc.gov.np/images/category/1__ODD_Report_final_version.pdf.

Activités essentielles

Activité 8. Fournir une assistance technique au Gouvernement et aux partenaires des divers secteurs et contribuer à la production de données factuelles afin d'améliorer la qualité des plans, politiques, cadres réglementaires et prestations de services liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition et fondés sur les droits

74. En partenariat avec la FAO, au titre de l'activité 8, le PAM fournira une assistance technique au comité de pilotage de haut niveau de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et au comité national de coordination de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dont relève le secrétariat national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, afin de renforcer leur capacité de coordination des instruments essentiels liés à l'ODD 2, notamment la stratégie nationale de développement agricole et le MSNP II, en précisant les rôles et responsabilités des membres et en améliorant la gestion financière.
75. Le PAM aidera la Commission nationale de planification et les administrations provinciales à recueillir des éléments factuels et à élaborer des projets axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition afin de constituer une banque de projets nationaux³² et d'autres bases nationales de données, et appuiera des programmes locaux portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition axés sur les résultats, chiffrés et susceptibles de transformer les relations entre les sexes, à l'aide d'un plan national annuel relatif à l'alimentation. Il plaidera en faveur d'interventions durables et complémentaires en encourageant des activités et des investissements basés sur des données factuelles et conformes aux effets directs définis dans le PSP. Du personnel sera prévu pour épauler les administrations provinciales et la Commission nationale de planification.

3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait

76. Le présent PSP aidera le Gouvernement à atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le PAM fournira une assistance technique aux institutions infranationales de l'État; il privilégiera dans ses processus de transition et de retrait des méthodes susceptibles de transformer les relations entre les sexes et intégrera ses activités aux dispositifs de planification et de budgétisation des administrations locales en vue de faciliter son retrait final.
77. En ce qui concerne l'effet direct stratégique 5, le PAM et la FAO s'efforceront d'aider tous les échelons de l'administration à formuler leurs plans, politiques, cadres réglementaires et opérationnels relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et à les intégrer dans les systèmes administratifs de planification et d'exécution au niveau local d'ici à 2023, date à laquelle le Gouvernement disposera d'une structure administrative concrète lui permettant d'atteindre l'ODD 2.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

78. Le PAM choisit les sites et les groupes vulnérables qui vont bénéficier d'une assistance sur la base d'analyses de la sécurité alimentaire et de la pauvreté en recourant aux données du système NeKSAP. Des indicateurs sociaux tels que la caste, le sexe et le handicap seront inclus dans toutes les analyses servant au ciblage.

³² La banque de projets doit être établie aux niveaux fédéral et provincial pour que des demandes de ressources puissent être formulées à partir de la base. Gouvernement népalais, Ministère des finances. 2017. *A study on foreign aid mobilization in federal Nepal*. Voir <http://mof.gov.np/uploads/document/file/20171231154550.pdf>.

79. La plateforme numérique du PAM pour la gestion des bénéficiaires et des transferts sera utilisée pour l'enregistrement des bénéficiaires de toutes les activités. Les groupes vulnérables tels que les filles et les femmes enceintes et allaitantes, les personnes vivant avec le VIH/sida, les personnes sous traitement antituberculeux, les enfants séparés de leur famille ou sans famille et ceux qui travaillent, ainsi que les personnes âgées et les personnes handicapées sont également inclus dans le ciblage. Les écoliers de 5 à 12 ans des écoles maternelles et des huit niveaux primaires des écoles publiques seront les bénéficiaires directs du programme de repas scolaires du PAM, dont bénéficieront indirectement les agents de l'État formés par le PAM et leurs institutions.
80. Les personnes handicapées seront prises en compte dans les critères de ciblage en tenant compte des enseignements tirés lors du séisme de 2015. Les méthodes de ciblage prévoient notamment d'utiliser les questions du Groupe de Washington sur les statistiques des incapacités et de recourir aux comités d'usagers locaux ayant reçu une formation pour recenser les personnes handicapées et veiller à ce qu'elles participent, notamment pour en assurer la représentation au sein des comités exécutifs et des groupes de création de revenus.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (POUR LES 5 ANS)						
Effet direct stratégique	Activité	Filles	Garçons	Femmes	Hommes	Total
1	1	184 093	193 935	153 732	204 760	736 520
2	2	959 511	998 679	1 054 420		3 012 610
	3	374 500	374 500	858	893	750 750
	4	-	-	66	69	135
3	5	69 174	70 296	202 075	206 319	547 864
4	6	-	-	560	582	1 142
	7	-	-	1 470	1 530	3 000
5	8	-	-	-	-	-
Total, sans chevauchement		1 587 278	1 637 410	1 413 181	414 153	5 052 021

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

81. Les transferts de type monétaire seront privilégiés là où les marchés sont accessibles. Le PAM épaulera un groupe national de coordination des transferts monétaires et travaillera avec le secteur privé en vue de l'adoption de systèmes d'exécution de ces transferts recourant à la technologie. Le fait que de plus en plus de Népalais possèdent un téléphone portable et que la couverture s'améliore permet d'envisager le recours à des solutions de transfert d'argent par téléphone et de réduire l'écart entre les sexes dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

82. Pendant la période de soudure, le PAM fournira des transferts de produits alimentaires et des transferts de type monétaire à égalité aux hommes et aux femmes en échange de 10 jours de travail par mois au plus, ou durant 60 jours en moyenne³³. Il restera ainsi du temps aux femmes et aux hommes pour effectuer à la fois un travail salarié et leur travail non rémunéré afin de pouvoir tirer parti d'autres possibilités, notamment l'apprentissage et la création de revenus. Les étudiants bénéficiant du programme de repas scolaires recevront des repas cuisinés composés de riz enrichi et de légumes secs, qui ressemblent au régime alimentaire local. Dans la partie extrême-occidentale du Népal, du SuperCereal produit localement sera distribué dans les zones où les taux de retard de croissance sont les plus élevés.

³³ Le taux de transfert est indiqué par travailleur et couvrira les besoins d'une famille moyenne composée de 4,8 membres.

**TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour)
PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ**

Effet direct stratégique	1					2		3		
Activité	Activité 1					Activité 2 SNMI	Activité 3 repas scolaires	Activité 5		
	Distributions générales de vivres	Transferts de type monétaire	Nutrition (supplémentation générale)	Nutrition (supplémentation ciblée)	Assistance assortie de conditions			Fons pour l'adaptation	Fonds vert pour le climat	Autres moyens d'existence
Type de bénéficiaires	Niveau 1	Niveau 1	Niveau 1	Niveau 1	Niveaux 1 et 2	Niveau 1	Niveau 1	Niveaux 1 et 2	Niveaux 1 et 2	Niveaux 1 et 2
Modalité	Vivres	Transferts de type monétaire	Vivres	Vivres	Transferts de type monétaire	Vivres	Vivres	Vivres et transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Céréales	500						80	500		
Légumes secs	100						20			
Huile							10			
Sel							2			
SuperCereal (filles et femmes enceintes et allaitantes)			200			100				
SuperCereal (enfants)			100			100				
Supplément nutritionnel prêt à consommer (filles et femmes enceintes et allaitantes)				200						
Supplément nutritionnel prêt à consommer (enfants)				100						
Total kcal par jour	2 143		1 136	1 605		758	445	1 800		

**TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (*grammes/personne/jour*) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (*dollars/personne/jour*)
PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ**

Effet direct stratégique	1					2		3		
Activité	Activité 1					Activité 2 SNMI	Activité 3 repas scolaires	Activité 5		
	Distributions générales de vivres	Transferts de type monétaire	Nutrition (supplémentation générale)	Nutrition (supplémentation ciblée)	Assistance assortie de conditions			Fons pour l'adaptation	Fonds vert pour le climat	Autres moyens d'existence
Type de bénéficiaires	Niveau 1	Niveau 1	Niveau 1	Niveau 1	Niveaux 1 et 2	Niveau 1	Niveau 1	Niveaux 1 et 2	Niveaux 1 et 2	Niveaux 1 et 2
Modalité	Vivres	Transferts de type monétaire	Vivres	Vivres	Transferts de type monétaire	Vivres	Vivres	Vivres et transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
% kcal d'origine protéique	11,0		18,4	10,5		18,4	9,4	7,3		
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)*		0,68								
Transferts de type monétaire (<i>dollars/ménage/jour</i>)*					1,40			1 216**	1 216**	1 216**
Nombre de jours d'alimentation par an	10	20	60	90	20	207	200	36	60	30

* Le taux pour 2019 augmente de 6 pour cent par an.

** Moyenne pondérée de trois districts.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Riz	14 118	6 209 328
Légumes secs	3 286	2 268 042
Huile végétale	1 498	1 716 708
Sel	300	63 515
SuperCereal	4 493	3 594 283
Plumpy'Sup	488	1 171 584
Total (produits alimentaires)	24 183	15 023 460
Transferts de type monétaire	-	20 572 555
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)		35 596 015

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

83. Des partenariats avec des acteurs nationaux s'inscrivant dans une démarche multisectorielle permettront au PAM de promouvoir l'intégration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans tous les dispositifs nationaux, en particulier les filets nationaux de sécurité sociale. Les effets directs stratégiques intègrent les activités du PAM dans le système fédéral d'administration et orientent son avantage comparatif de façon à obtenir des résultats optimaux conformes aux demandes du Gouvernement et des partenaires de développement.
84. Le PAM étudiera la possibilité de créer un groupe consultatif national de la société civile pour faire progresser l'action menée au titre de l'ODD 2 et promouvoir le dialogue et la collaboration. Si cela se fait, il sera représenté au sein de son secrétariat et donnera la priorité à la parité entre les sexes et aux compétences liées à la problématique hommes-femmes de ses membres.
85. La coopération Sud-Sud devrait prévoir des échanges sur le renforcement des capacités dans le domaine de l'alimentation scolaire avec le Centre d'excellence du PAM au Brésil ou par le biais de visites en Inde. Le PAM s'informerera auprès de la Chine au sujet de l'enrichissement du riz à distribuer dans le cadre des filets de protection sociale. Un partenariat prévu avec la banque alimentaire de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale aura pour but de veiller à ce que les réserves alimentaires régionales d'urgence soient mises à la disposition du Népal.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

86. Comme le Népal est un pays montagneux enclavé, extrêmement exposé aux catastrophes naturelles, doté d'une infrastructure de transport médiocre et manquant de fournisseurs qualifiés, les systèmes doivent être adaptés de façon à résoudre les problèmes de la chaîne d'approvisionnement. La précarité des couloirs de transport routier et aérien qui relie l'Inde à la vallée de Katmandou est extrêmement préoccupante pour ce qui est de l'acheminement de l'assistance humanitaire. Un plan de logistique d'urgence devra définir les options envisageables pour l'approvisionnement. Le PAM recensera et gèrera les risques inhérents à ces itinéraires d'approvisionnement vulnérables en réalisant des évaluations des capacités logistiques qui lui permettront de repérer les corridors, les infrastructures et les risques potentiels en matière de logistique. Les principales mesures d'atténuation des

risques sont la modélisation scientifique des risques afin de repérer les sites optimaux pour les plateformes logistiques mobiles, et l'appui à l'équipe de pays des Nations Unies pour l'action humanitaire et au Gouvernement népalais pour élaborer des plans d'urgence pour les interventions de secours en utilisant les données provenant de la préparation logistique. La chaîne nationale d'approvisionnement et les capacités logistiques du pays seront renforcées au titre de l'effet direct stratégique 4. Le PAM aidera également le Département des technologies alimentaires et du contrôle qualité des aliments au titre de cet effet direct stratégique en renforçant la chaîne d'approvisionnement du pays et en améliorant les moyens d'intervention de la Société népalaise de l'alimentation en situation d'urgence. Dans la mesure du possible, les achats seront effectués en tenant compte de la problématique hommes-femmes.

4.4 Partenariats

87. La démarche axée sur l'ensemble de la société qu'a retenue le PAM pour élaborer le PSP prévoit la consultation des organisations de la société civile, des administrations locales et centrales, des institutions nationales et provinciales de gestion des catastrophes, des ONG, de la Croix-Rouge et du secteur privé afin de recenser les besoins et de définir les priorités. Le PAM envisage de développer les partenariats avec des ONG pour encourager l'interaction sur des thématiques telles que la problématique hommes-femmes et l'inclusion sociale des personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés. Il se concentrera sur le renforcement des capacités locales dans les domaines de l'intervention d'urgence, de la nutrition, de la résilience et de l'alimentation scolaire afin d'encourager les interventions prises en charge par le pays et de promouvoir le droit constitutionnel à l'alimentation.
88. Pour ce qui est de l'effet direct stratégique 5, le PAM collaborera avec la FAO pour aider le Gouvernement à intégrer les services liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, avec la FAO et ONU-Femmes dans le cadre d'un projet d'émancipation économique des femmes rurales et avec l'UNICEF en ce qui concerne le cadre national applicable à la nutrition et les interventions nutritionnelles d'urgence.
89. Le PAM poursuivra sa collaboration avec le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie en ce qui concerne le programme national de repas scolaires. Les partenariats concernant le NeKSAP seront maintenus avec le Ministère de l'agriculture, de la gestion des terres et des coopératives, la Commission nationale de planification, les universités népalaises d'agronomie, le Centre international pour le développement intégré des montagnes, la FAO, l'UNICEF et le programme du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale concernant le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire qui s'occupe des nouvelles technologies de suivi et d'évaluation de la sécurité alimentaire.
90. Le PAM poursuivra ses partenariats avec le Ministère de l'intérieur pour ce qui est de la gestion des zones de gestion du matériel humanitaire dans le cadre du dispositif national d'intervention en cas de catastrophe et du centre national des opérations d'urgence, ainsi qu'avec le Département de l'hydrologie et de la météorologie afin que les prévisions météorologiques et les systèmes d'alerte rapide soient utilisés aux fins du financement prévisionnel. L'analyse destinée à combler les déficits en nutriments renforcera les partenariats avec le groupe central du mouvement Renforcer la nutrition, le Comité technique pour la nutrition, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé, la FAO, les donateurs, les organisations de la société civile et les ONG.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

91. La gestion du suivi et de la performance sera conforme au Cadre de résultats institutionnels pour 2017–2021 et au cadre de suivi du PAM. Le suivi des effets directs au regard de tous les indicateurs du PSP (ceux du PAM et ceux définis pour le pays) sera adapté pour guider la gestion des programmes et respecter de manière efficiente l'obligation de rendre des comptes. De plus, il sera externalisé de façon à optimiser l'efficacité de la collecte des données. La gestion du suivi des effets directs sera assurée en collaboration avec les partenaires de l'État et, à compter de 2021, sera pris en charge par le Gouvernement. Le transfert progressif des responsabilités en matière de suivi débutera en 2021.
92. Les données sur les produits seront recueillies auprès des partenaires et la gestion en sera assurée à l'aide de l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET). Les partenaires, une fois formés par le PAM, pourront utiliser cet outil. Le bureau de pays continuera à recueillir et à diffuser des données numériques en temps réel.
93. Une enquête par questionnaire sur le suivi des processus sera réalisée tous les six mois, complétée par des rapports mensuels sur les problèmes qui se posent en utilisant la grille d'évaluation communautaire, les listes de contrôle du suivi sur site et un suivi photographique. Le PAM va externaliser la collecte des données à une entité tierce indépendante au moins une fois par an afin d'assurer une transparence maximale et de recouper ses résultats avec ceux de ses partenaires.
94. Conformément à la politique du PAM en matière de PSP et à sa stratégie d'évaluation, une étude de référence réalisée en 2019 sera suivie par un examen à mi-parcours en 2021 et par une évaluation du portefeuille de pays en 2022 en vue d'aider à préparer les PSP futurs. En 2019 et en 2021, le bureau de pays va réaliser des évaluations décentralisées à mi-parcours et finale suivant le modèle McGovern-Dole du programme national de repas scolaires qui aborderont les repas scolaires, l'alphabétisation, l'eau et l'assainissement au service de la santé et le développement des infrastructures. La participation des diverses parties prenantes aidera à renforcer les capacités d'évaluation. En 2020, un atelier sur l'indice des capacités de préparation aux situations d'urgence organisé sous l'égide de la Commission nationale de planification avec l'appui du PAM évaluera les capacités des institutions nationales en matière d'exécution des mesures prévues au titre des effets directs stratégiques 4 et 5.
95. Un suivi-évaluation attentif à la problématique hommes-femmes mesurera les résultats obtenus pour chaque effet direct stratégique au regard des valeurs cibles définies. Le PAM évaluera les risques qui se posent en matière de protection pour chaque activité du programme. Il veillera à ce que des mécanismes sûrs de remontée de l'information prenant en compte la problématique hommes-femmes sont bien en place – ligne téléphonique gratuite, service d'assistance et action de sensibilisation sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, de la fraude, de la corruption et de l'abus de pouvoir. Une formation sera dispensée aux ONG partenaires pour qu'elles appliquent dans l'exercice de leurs fonctions les engagements du PAM relatifs à la responsabilité envers les populations touchées, à l'égalité des sexes et à la protection. Comme la discrimination de certaines castes est courante, les processus de collecte de données qualitatives seront confidentiels et recueilleront des informations sur l'appartenance ethnique et la caste pour faciliter l'analyse de l'impact et des processus sur les divers groupes.

5.2 Gestion des risques

Risques contextuels

96. *Risques politiques.* Il s'agit notamment de l'instabilité politique et d'une résurgence du conflit, qui seraient préjudiciables au développement durable, ainsi que d'une période trop longue de passage au système fédéral et des retards dans la formulation des politiques. La conception du PSP contribue à la stabilité politique au titre des effets directs stratégiques 2, 3, 4 et 5, qui appuient les systèmes nationaux en renforçant les capacités.
97. *Risques environnementaux.* Le changement climatique devrait avoir des répercussions préjudiciables importantes sur l'économie népalaise en raison de la diminution de la productivité agricole et de la production hydroélectrique, qui sont tributaires de la fonte des glaciers et des neiges. L'effet direct stratégique 3 est conçu pour permettre aux populations des zones exposées aux chocs de nature climatique d'accroître leur résilience face à l'altération de l'environnement. Là où il le pourra, le PAM tiendra compte de considérations environnementales et sociales et des prescriptions environnementales et sociales du PAM dans ses activités, conformément à sa politique environnementale de 2017.
98. *Risque de crises humanitaires.* Les bases logistiques avancées et les plateformes logistiques mobiles se chargeront des cargaisons arrivant par voie aérienne ou par la route en cas de catastrophe, complétant ou remplaçant les moyens disponibles à Katmandou si les couloirs logistiques primaires sont inutilisables à la suite d'un séisme. Compte tenu des enseignements tirés des modalités d'intervention mises en œuvre en 2015, des hélicoptères de capacité moyenne seront déployés dans les zones sinistrées de tout le pays en recourant à ces modalités.

Risques programmatiques

99. Le registre de risques du bureau de pays aidera le personnel à recenser les risques. L'un des risques concerne les comptes-rendus négatifs diffusés par les médias au sujet des pertes de produits alimentaires ou des dégâts subis, qui portent atteinte à la réputation du PAM; ce risque peut être atténué en se chargeant de toutes les livraisons, en veillant à ce que l'entreposage et la manutention des aliments par tous les partenaires du PAM soient appropriés, et en collaborant avec les médias, les collectivités locales et les parties prenantes. Le manque de progrès sur le front de l'égalité des sexes ou de la transformation des relations hommes-femmes dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition peut être atténué en veillant à ce que le ciblage et les rapports sur les effets directs tiennent rigoureusement compte de la problématique hommes-femmes.
100. Pour éviter une utilisation abusive des données sur les bénéficiaires, toutes les données seront stockées dans la base de données centrale du PAM, dans les locaux de l'Organisation des Nations Unies, à Genève. Les données ne seront pas transférées, sauf via la plateforme sécurisée de transfert de fichiers. Le système de suivi et d'évaluation du PAM au Népal ne stocke pas de données sur les bénéficiaires individuels. À la fin de chaque projet, les données relatives aux bénéficiaires sont soit détruites soit archivées conformément aux directives du PAM³⁴.

³⁴ WFP Guide to Personal Data Protection and Privacy, 2016.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

101. Le budget du portefeuille de pays couvre huit activités intégrées relevant de cinq effets directs stratégiques. Un montant de 126 millions de dollars sur cinq ans est prévu pour les produits alimentaires, les transferts de type monétaire et le renforcement des capacités, les besoins devant aller décroissant à compter de 2020 à mesure que les activités seront progressivement prises en charge par le Gouvernement. Sur ce budget total, 23 pour cent sont consacrés au renforcement des capacités, 24 pour cent aux produits alimentaires et 19 pour cent aux transferts de type monétaire; le reste concerne la mise en œuvre, les coûts d'appui directs ajustés et les coûts d'appui indirects. Le bureau de pays veillera à ce que la planification et la budgétisation tiennent bien compte de la problématique hommes-femmes, conformément à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) et à ses autres engagements.

Effet direct stratégique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
	2019	2020	2021	2022	2023	
1	5 704 792	-	4 426 249	-	3 068 183	13 199 224
2	14 114 507	12 846 277	10 404 373	8 256 770	7 252 635	52 874 563
3	9 654 416	10 654 949	9 628 847	8 432 979	6 792 794	45 163 984
4	2 956 726	2 441 847	1 522 346	1 443 054	1 159 190	9 523 164
5	979 801	981 720	979 256	1 023 684	1 081 614	5 046 076
Total	33 410 243	26 924 794	26 961 071	19 156 487	19 354 415	125 807 010

6.2 Perspectives de financement

102. Le budget de 126 millions de dollars est de 30 pour cent inférieur à celui des portefeuilles antérieurs du PAM au Népal. Au moment de la rédaction du présent document, le PAM avait confirmé des contributions à hauteur de plus de la moitié du montant requis pour l'effet direct stratégique 2, d'un tiers pour l'effet direct stratégique 3 et d'un cinquième pour l'effet direct stratégique 4; un financement supplémentaire est en cours de discussion. Le financement de l'effet direct stratégique 5 est en cours de négociation avec plusieurs partenaires de développement. Un faible montant a été attribué au financement de l'effet direct stratégique 1, qui ne sera mobilisé qu'en cas d'urgence.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

103. La double stratégie de mobilisation des ressources adoptée par le PAM entend accroître les engagements des donateurs habituels et rechercher des financements auprès de nouveaux donateurs, notamment du secteur privé, en privilégiant les financements souples sur le long terme. Des projets conjoints visant à améliorer le rapport coût-efficacité et les communications préciseront le rôle du PAM et sa valeur ajoutée, et des contacts constants avec les donateurs et les pouvoirs publics atténueront les risques liés au financement. Le PAM établira une distinction entre les fonds qui répondent aux besoins immédiats et ceux qui sont destinés à accroître la résilience à long terme.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE NÉPAL (2019–2023)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les populations népalaises victimes de catastrophes naturelles et d'autres chocs ont rapidement accès à une alimentation adéquate et adaptée sur le plan nutritionnel pendant et après la survenue de l'événement

Catégorie d'effet direct correspondante:

Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une crise

Hypothèses

Existence d'un organe gouvernemental stable aux niveaux national et provincial.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de diversité alimentaire

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire aux personnes ciblées qui ont subi un choc, sous forme de vivres et de transferts de type monétaire et d'aliments nutritifs spécialisés, ainsi que de services s'y rapportant, en vue de traiter et de prévenir la malnutrition des enfants de 6 à 59 mois, et des filles et des femmes enceintes et allaitantes. (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les personnes touchées par une catastrophe ont accès à la nourriture et peuvent ainsi subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (A: Ressources transférées)

Les personnes touchées par une catastrophe ont accès à des aliments nutritifs spécialisés et à des services nutritionnels, et peuvent ainsi subvenir à leurs besoins nutritionnels et prévenir la malnutrition (B: Aliments nutritifs fournis)

Les personnes touchées par une catastrophe bénéficient d'un appui pour réparer leurs actifs et rétablir leurs moyens d'existence (D: Actifs créés)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2025, la nutrition des personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées s'améliore au cours des étapes essentielles de la vie

Catégorie d'effet direct correspondante:
Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Il existe une forte appropriation des activités relatives à la nutrition par les ministères d'exécution du Gouvernement.

Des ressources suffisantes engagées par les donateurs sont disponibles.

Les activités relatives à la nutrition sont mieux coordonnées et rationalisées par le Gouvernement.

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire

Nombre moyen de jours de classe par mois au cours desquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins 4 groupes d'aliments

Taux de scolarisation

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Nombre de personnes qui ont recours à de nouvelles pratiques en matière de santé et de nutrition des enfants

Nombre de personnes qui font la preuve de l'utilisation de nouvelles pratiques de préparation et d'entreposage des aliments sûres

Nombre d'administrateurs et de responsables scolaires dans les écoles cibles qui ont recours à de nouvelles techniques ou de nouveaux outils.

Nombre d'enseignants/d'éducateurs/d'aides-enseignants dans les écoles cibles qui ont recours à des techniques ou à des outils pédagogiques nouveaux et de qualité

Pourcentage d'accroissement de la production d'aliments de qualité riches en nutriments

Pourcentage d'élèves qui, à la fin de deux années d'études primaires, démontrent qu'ils peuvent lire et comprendre le sens d'un texte de niveau scolaire.

Pourcentage d'écoles où l'absentéisme des enseignants a diminué

Proportion de bénéficiaires qui se souviennent d'un message clé sur la nutrition et le mettent en pratique

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Taux de fidélisation

Activités et produits

3. Fournir dans les zones où l'insécurité alimentaire est chronique un ensemble de services de repas scolaires et de santé ayant une dimension nutritionnelle et susceptibles de faire évoluer les relations entre les sexes, et renforcer les capacités du Gouvernement pour qu'il puisse intégrer le programme national de repas scolaires dans le dispositif national de protection sociale (Repas scolaires)

Les populations ciblées, qui incluent les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les écoliers, bénéficient d'un ensemble intégré de mesures d'assistance pour prévenir la malnutrition et améliorer leur régime alimentaire (A: Ressources transférées)

Les populations ciblées, qui incluent les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les écoliers, bénéficient d'un ensemble intégré de mesures d'assistance pour prévenir la malnutrition et améliorer leur régime alimentaire (B: Aliments nutritifs fournis)

Les populations ciblées des zones exposées à l'insécurité alimentaire bénéficient de services sociaux à dimension nutritionnelle, réactifs en cas de choc et propres à transformer les relations hommes-femmes, fournis par un dispositif national renforcé de protection sociale (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

4. Fournir un appui technique au Gouvernement en vue de l'élaboration d'un cadre général applicable à l'enrichissement du riz et d'un système d'approvisionnement des filets de protection sociale (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les personnes bénéficiant du programme national de filets de protection sociale reçoivent du riz enrichi après récolte (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes bénéficiant du programme national de filets de protection sociale reçoivent du riz enrichi après récolte (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

Les personnes bénéficiant du programme national de filets de protection sociale reçoivent du riz enrichi après récolte (K: Partenariats appuyés)

Les personnes bénéficiant du programme national de filets de protection sociale reçoivent du riz enrichi après récolte (L: Investissements consacrés à l'infrastructure et à l'équipement appuyés)

Les personnes bénéficiant du programme national de filets de protection sociale reçoivent du riz enrichi après récolte (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

2. Contribuer au renforcement des filets de protection sociale nationaux à dimension nutritionnelle et propres à transformer les relations hommes-femmes pour les populations vulnérables et fournir des aliments nutritifs spécialisés, une assistance technique, des moyens logistiques et des services de communication visant à faire évoluer la société et les comportements en vue de prévenir la malnutrition (Prévention de la malnutrition)

Les populations ciblées, qui incluent les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les écoliers, bénéficient d'un ensemble intégré de mesures d'assistance pour prévenir la malnutrition et améliorer leur régime alimentaire (A: Ressources transférées)

Les populations ciblées, qui incluent les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les écoliers, bénéficient d'un ensemble intégré de mesures d'assistance pour prévenir la malnutrition et améliorer leur régime alimentaire (B: Aliments nutritifs fournis)

Les populations ciblées, qui incluent les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les écoliers, bénéficient d'un ensemble intégré de mesures d'assistance pour prévenir la malnutrition et améliorer leur régime alimentaire (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les populations ciblées des zones exposées à l'insécurité alimentaire bénéficient de services sociaux à dimension nutritionnelle, réactifs en cas de choc et propres à transformer les relations hommes-femmes, fournis par un dispositif national renforcé de protection sociale (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 4: Les systèmes de production alimentaire sont durables

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2030, la sécurité alimentaire des communautés vulnérables des zones reculées où sévit l'insécurité alimentaire et leur résilience face aux chocs d'ordre climatique et autre s'améliorent

Catégorie d'effet direct correspondante:
Amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Existence d'un organe gouvernemental stable aux niveaux national et provincial.

Il existe une forte appropriation et une capacité de retrait du Gouvernement.

Aucune catastrophe naturelle de grande ampleur ne se produit.

Indicateurs d'effet direct

Score de diversité alimentaire

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité à gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Activités et produits**5. Mettre en place ou améliorer des infrastructures capables de résister aux aléas du climat et renforcer les capacités locales de détection des risques climatiques et de mise en œuvre de stratégies d'adaptation (Adaptation au changement climatique et gestion des risques)**

Les communautés vulnérables face aux aléas du climat gèrent mieux leurs moyens d'existence et les ressources naturelles, améliorant ainsi leur capacité d'adaptation et leur sécurité alimentaire (A: Ressources transférées)

Les communautés vulnérables face aux aléas du climat gèrent mieux leurs moyens d'existence et les ressources naturelles, améliorant ainsi leur capacité d'adaptation et leur sécurité alimentaire (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les communautés vulnérables face aux aléas du climat gèrent mieux leurs moyens d'existence et les ressources naturelles, améliorant ainsi leur capacité d'adaptation et leur sécurité alimentaire (D: Actifs créés)

Les communautés reculées en situation d'insécurité alimentaire bénéficient de routes, de pistes et d'autres infrastructures cruciales qui améliorent leur accès aux marchés des produits agricoles et aux services essentiels (A: Ressources transférées)

Les communautés reculées en situation d'insécurité alimentaire bénéficient de routes, de pistes et d'autres infrastructures cruciales qui améliorent leur accès aux marchés des produits agricoles et aux services essentiels (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les communautés reculées en situation d'insécurité alimentaire bénéficient de routes, de pistes et d'autres infrastructures cruciales qui améliorent leur accès aux marchés des produits agricoles et aux services essentiels (D: Actifs créés)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD**Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD****Résultat stratégique 5: Les pays ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD****Effet direct stratégique 4: D'ici à 2023, le Gouvernement dispose de capacités renforcées pour fournir des services essentiels en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et faire face aux crises**

Catégorie d'effet direct correspondante:
Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Existence d'un organe gouvernemental stable aux niveaux national, provincial et local.

Il existe une forte appropriation et une capacité de retrait du Gouvernement.

Indicateurs d'effet direct

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits

7. Fournir une assistance technique pour permettre au Gouvernement de renforcer le système de surveillance, d'analyse et d'alerte rapide concernant la sécurité alimentaire et de l'adapter au système fédéral (Analyse, suivi et évaluation)

Les capacités du Gouvernement sont renforcées en matière d'alerte rapide et de suivi de la sécurité alimentaire pour qu'il puisse fournir des services essentiels en tenant compte de la problématique hommes-femmes et des données factuelles (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

6. Renforcer la capacité de préparation, créer des plateformes logistiques et institutionnelles d'urgence et améliorer l'accès aux réserves alimentaires pour permettre au Gouvernement et aux partenaires des organismes humanitaires d'intervenir rapidement en cas de crise (Préparation aux situations d'urgence)

Les capacités nationales et infranationales sont renforcées dans les domaines de la logistique et de la préparation aux situations d'urgence pour qu'une assistance efficiente, équitable et émancipatrice puisse être fournie en cas de crise (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les capacités nationales et infranationales sont renforcées dans les domaines de la logistique et de la préparation aux situations d'urgence pour qu'une assistance efficiente, équitable et émancipatrice puisse être fournie en cas de crise (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Les capacités nationales et infranationales sont renforcées dans les domaines de la logistique et de la préparation aux situations d'urgence pour qu'une assistance efficiente, équitable et émancipatrice puisse être fournie en cas de crise (K: Partenariats appuyés)

Résultat stratégique 6: Les politiques appuyant le développement durable sont cohérentes**Effet direct stratégique 5: D'ici à 2023, les efforts mis en œuvre par le Gouvernement pour éliminer la faim à l'horizon 2030 sont soutenus par un ensemble inclusif et cohérent de politiques à tous les niveaux de l'administration**

Catégorie d'effet direct correspondante: Appui aux processus de réformes de fond inclusifs et durables en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Existence d'un organe gouvernemental stable aux niveaux national, provincial et local.

Indicateurs d'effet direct

Nombre de plans, de politiques, de règlements ainsi que de textes de loi et de programmes, nouveaux ou améliorés, approuvés en vue d'être mis en œuvre à l'appui de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Activités et produits**8. Fournir une assistance technique au Gouvernement et aux partenaires des divers secteurs et contribuer à la production de données factuelles afin d'améliorer la qualité des plans, politiques, cadres réglementaires et prestations de services liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition et fondés sur les droits (Renforcement des capacités institutionnelles)**

La sécurité alimentaire et la nutrition sont prises en compte dans les politiques et par les institutions des divers secteurs aux trois niveaux de l'administration afin d'améliorer les politiques, la planification et la réalisation des ODD (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.1 Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2. Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)						
	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 2	Résultat stratégique 4	Résultat stratégique 5	Résultat stratégique 6	Total
	Cible 1 de l'ODD 2	Cible 2 de l'ODD 2	Cible 4 de l'ODD 2	Cible 9 de l'ODD 17	Cible 14 de l'ODD 17	
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Causes profondes	
Transfert	9 779 110	33 204 880	29 922 790	6 865 326	3 202 821	82 974 927
Mise en œuvre	752 243	8 904 654	6 089 778	705 783	816 040	17 268 497
Coûts d'appui directs ajustés	1 862 285	7 537 943	6 394 929	1 370 829	719 239	17 885 224
Total partiel	12 393 637	49 647 477	42 407 497	8 941 938	4 738 099	118 128 648
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	805 586	3 227 086	2 756 487	581 226	307 976	7 678 362
Total	13 199 224	52 874 563	45 163 984	9 523 164	5 046 076	125 807 010

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COMET	outil des bureaux de pays pour une gestion efficace
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
MSNP II	Phase II du Plan multisectoriel pour la nutrition
NeKSAP	<i>Nepal Khadhya Surakshya Anugaman Pranali</i> (système de surveillance de la sécurité alimentaire)
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PSP	plan stratégique de pays
SNMI	santé et nutrition maternelles et infantiles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance